

INTERVENANTS

De Métropole :
- Pr Patrick TOUNIAN, Dr Béatrice.DUBERN,

De la Réunion :
- Dr Catherine BRATZLAWSKY
- Dr Patricia PIGEON -KHERCHICHE
- DR Emmanuelle RACHOU
- Dr Laurence HOARAU
- Mme Laurence POURCHEZ
- Mme Claudine HOARAU
- Mme Nicole FLORENTINY
- Mme Nathalie DANIEL

**RESPONSABLES
PEDAGOGIQUES**

- Monsieur Stéphane MANIN, Maître de conférences, Université de la Réunion

- Pr Patrick TOUNIAN, Service de gastroentérologie et nutrition pédiatrique, Hôpital Armand Trousseau, Professeur à la Faculté de Médecine Saint Antoine, Université Paris VI

COORDONNATEUR

Dr Catherine BRATZLAWSKY, Pédiatre libérale

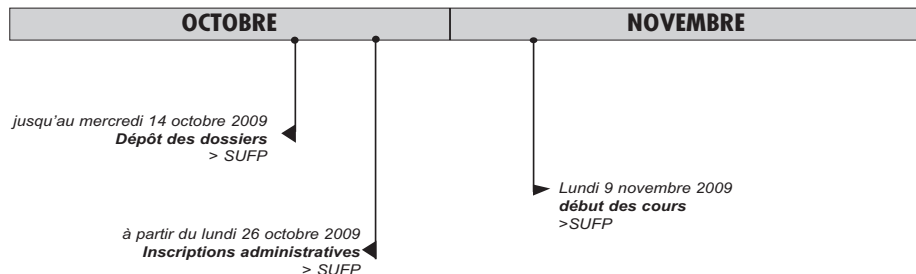
PROGRAMME

Cours théoriques portant sur :

- la physiologie de la Nutrition et la physiopathologie de l'obésité,
- la définition et l'épidémiologie de l'obésité de l'enfant,
- Les aspects socioculturels à la Réunion
- la prise en charge clinique de l'obésité de l'enfant,
- la prise en charge thérapeutique de l'obésité de l'enfant,
- l'évolution à moyen et à long terme de l'obésité de l'enfant,
- la prévention de l'obésité de l'enfant.

Ateliers pratiques d'analyse et de discussion de cas et de situations concrets

PROCEDURE DE CANDIDATURE ET D INSCRIPTION



**PARTICIPATION
AUX FRAIS
DE FORMATION**

Frais de dossier :

20 €

- (par chèque ou mandat cash libellé à l'ordre de l'agent comptable de l'université de La Réunion)
- (par carte bancaire)

Coût de la formation :

1- Individuel payant : 750 € *

(sous réserve de validation des Conseils de l'Université)

2- Convention employeur : 1 300 € **

(non compris les frais d'inscription à la bibliothèque universitaire)

* Le tarif « individuel payant » s'adresse aux personnes qui assurent sur leurs fonds personnels, le coût proposé. Pour les candidat(e)s souhaitant faire prendre en charge leur formation, c'est le tarif « convention employeur » qui s'applique.

** Les candidats désignant bénéficiaire d'une prise en charge du coût de leur formation doivent entreprendre les démarches immédiatement de façon à disposer de leur titre de paiement lors de leur inscription définitive

Au-delà d'un délai de 10 jours après la signature du contrat de formation, la participation aux frais de formation est due à l'Université, même en cas d'abandon (art L 920 9 du code du travail – et – cass. Soc. 9 mars 94 n°1238 D)

**PIECES A
FOURNIR****• Pour la candidature**

- une photocopie des diplômes avec présentation de l'original au service,
- un CV,
- une lettre de motivation,
- un justificatif de la couverture sociale,
- 2 photographies d'identité récentes portant, au dos, votre nom et la formation, (format CV)
- titre de paiement (frais de dossiers) de 20 euros à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion
- attestation d'emploi et/ou bulletin de salaire ou attestation du Pôle Emploi pour les usagers de la formation continue
- photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille.

• Pour l'inscription

- Titre de paiement : par carte bancaire, par chèque ou mandat cash à l'ordre de l'agent comptable de l'Université de La Réunion ou attestation de prise en charge par l'employeur.

**CLAUSES DE
RESILIATION**

Les candidats disposent d'un délai de rétractation de 10 jours après le dépôt de leur dossier d'inscription. Lorsque, par suite de cas de force majeure dûment reconnu, le stagiaire est dans l'impossibilité de poursuivre la formation, il peut résilier le contrat. Seules les prestations de formation effectivement dispensées sont dues au *pro rata temporis* de leur valeur prévue au contrat.

Les fiches décrivant la formation sont purement indicatives ; elles sont susceptibles d'être modifiées et de ce fait ne constituent pas des documents contractuels.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous au Service Universitaire de Formation Permanente (S.U.F.P.)



Service Universitaire de Formation Permanente
Université de La Réunion

Se former tout au long de la vie

Parc Technologique Universitaire (Bât 3)

2, rue Joseph Wetzell
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 02 62 48 33 70
Fax : 02 62 48 33 71
sufp@univ-reunion.fr
site : www.sufp.re

Lundi au jeudi
de 8h30 à 12h00
et de 14h00 à 17h00
Le vendredi fermé au public

Campus Universitaire du Tampon

117, rue du Général Ailleret
97430 Le Tampon
Tél : 02 62 57 95 54
Fax : 02 62 57 94 60
sufp@univ-reunion.fr
site : www.sufp.re

Lundi, mardi, jeudi de
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Le mercredi de 14h00 à 17h00
Et le vendredi de 9h00 à 12h00

La responsable du pôle Ingénierie et Communication reçoit les particuliers sur RDV et elle peut rendre visite, à leur demande, aux chefs d'entreprise ou à leurs responsables des ressources humaines



La formation permanente de l'université



Diplôme Universitaire DE L'OBESITE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

Année Universitaire 2009 - 2010

VALIDATION Diplôme universitaire (D.U.)

**OBJECTIFS
PEDAGOGIQUES**

L'objectif est de former les médecins, les diététiciennes et les professionnels impliqués dans la nutrition à la prévention, au dépistage, à la recherche des complications et au traitement de l'obésité de l'enfant.

La prévalence du surpoids et de l'obésité infantile n'a cessé de progresser depuis deux décennies pour atteindre à l'heure actuelle près de 25% des enfants de 9 à 10 ans à la Réunion. Cette évolution de l'obésité de l'enfant associée aux complications graves aux quelles elle expose à l'âge adulte et aux difficultés de sa prise en charge thérapeutique, justifie la formation d'un grand nombre de professionnels de la santé.

**CONDITIONS
D'ACCES ET
PRE-REQUIS**

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- les étudiants et les docteurs en Médecine,
- les étudiants et les titulaires du diplôme de Pharmacie,
- les étudiants en Sciences biologiques,
- les étudiants et les titulaires du diplôme de Psychologue,
- les étudiants et les titulaires du diplôme d'ingénieur agro-alimentaire,
- les Puéricultrices, infirmières, sages femmes
- les Diététiciens et les professionnels de la nutrition ou de l'industrie agro-alimentaire ayant au moins trois années d'expérience professionnelle.
- les éducateurs sportifs

Chaque candidat devra adresser au secrétariat du SUFP un bref curriculum vitae et une lettre de motivation. L'autorisation d'inscription sera donnée par une commission après examen de ces documents.

**DUREE, DATES
ET HORAIRES**

70 Heures
2 séminaires de 4 à 6 jours
1er séminaire : du 9, 10, 12 et 13 novembre 2009
2eme séminaire : 29 mars au 2 avril
Examen : fin mai 2010

LIEU Parc Technologique Universitaire

METHODE

L'enseignement se déroulera en une seule session, sur une année universitaire Novembre à Mars à raison de 2 séminaires de 4 à 5 jours

Le volume horaire global sera de 70 heures divisées en :
- 50 heures d'enseignement pour les cours théoriques,
- 20 heures d'enseignement pour les ateliers pratiques.

EFFECTIF Le nombre d'étudiants accueillis sera de 40 personnes

Se former tout au long de la vie